



Mairie de GRAMAT

Politique Jeunesse de la commune de GRAMAT

« Espace Jeunes »

Projet Educatif

Le projet éducatif local traduit l'engagement de l'organisateur et ses principes. Il définit le sens de ses actions et fixe les orientations éducatives.

Il représente un outil de communication envers les familles et une base de travail pour les équipes pédagogiques.

Il a pour but de donner du sens aux actions éducatives et de répondre aux besoins du public.

Il est mis en œuvre pour une durée indéterminée (ayant pour objectif le long terme) et répond aux engagements de partenariat pris avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Sur notre territoire ce projet éducatif fait suite au diagnostic établi par l'association REISSA auprès de 522 jeunes du Canton de 12 à 17 ans sur la période de septembre à novembre 2016.

1 - Porteur du projet

La mise en œuvre de la politique enfance jeunesse sur notre canton est une compétence communale. Il revient donc aux mairies de porter ce projet. Le Canton est constitué des communes suivantes :

ALBIAC , ALVIGNAC , BIO , CARLUCET , COUZOU , DURBANS ,
FLAUJAC, GRAMAT , ISSENDOLUS , LAVERGNE , LE BASTIT ,
MIERS , PADIRAC , REILHAC , RIGNAC , ROCAMADOUR , THEGRA

Coordonnées du porteur du projet :

Mairie de GRAMAT

Tél : 05 65 38 70 41

Site de la Mairie : www.gramat.fr

Courriel : mairie.gramat@wanadoo.fr

Elu en charge de la politique jeunesse : Mr Larrauffie Gilles

sportanimation.gramat@orange.fr

2- Les caractéristiques générales du Canton

Les communes du Canton de Gramat se situent sur le département du Lot au sein de l'arrondissement de Gourdon. Elles font partie de la Communauté de Communes de CAUVALDOR.

- Communes rurales
- Tissu commercial peu développé

- Gramat chef-lieu de Canton
- Le département assure les transports scolaires
- Pôles d'attractivités : pôle agro-alimentaire, pôle scientifique, pôle touristique ...

3- La raison d'être du projet

3-1 Les valeurs défendues

La mairie de Gramat défend au sein de ses actions les valeurs suivantes :

- Le respect (envers les autres, politesse ...)
- La tolérance (l'acceptation des différences comme source d'enrichissement)
- L'égalité
- La dignité
- La solidarité
- La laïcité
- La citoyenneté (prise en compte des droits et des devoirs...)
- Développer la valeur de l'effort et du travail

3-2 Les orientations éducatives

La Mairie de Gramat se veut actrice auprès des jeunes d'aujourd'hui pour en faire les citoyens de demain, dans la plus grande démocratie possible ; cette valeur éducative permettra de décliner une politique cantonale en direction des jeunes ayant pour objectifs éducatifs :

- Le mieux vivre ensemble (partage, communication, rencontres intergénérationnelles...)

- Répondre au besoin de mode de garde des familles
- Proposer des loisirs encadrés et structurés
- Permettre aux jeunes de s'approprier un lieu identifié sur la ville de Gramat afin d'être acteurs de leurs loisirs, de mieux connaître leur environnement pour s'y situer et agir
- Permettre aux jeunes de mettre en avant leurs compétences afin de les valoriser en favorisant les prises d'initiatives ainsi que la création de projets individuels et collectifs (appropriation du local par les jeunes...)
- Faire en sorte que les jeunes soient autonomes et responsables de leurs actes afin de participer à la vie sociale de la commune. Ils élaboreront ensemble une charte des règles de vie pour fixer un cadre réglementaire à ce lieu de rencontre pour ados.

4-Le fonctionnement de la politique jeunesse 12-17 ans

4-1 Le contrat enfance jeunesse

Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de co-financement passé avec la CAF qui contribue au développement de l'accueil destiné aux jeunes jusqu'à 17 ans.

Il favorise le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil.

Il recherche l'épanouissement, l'intégration dans la société des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands.

4-2 Schéma de développement 2017

Le contrat cité précédemment fait l'objet d'une analyse du territoire qui en dégage ses enjeux et un schéma de développement enfance-jeunesse à travers les axes de travail suivants :

- Favoriser la mobilité des jeunes
- Favoriser l'ouverture des jeunes au territoire
- Informer, communiquer sur les actions enfance-jeunesse
- Contribuer à réduire les actes d'incivilité et les conduites à risques
-

4-3 Le comité de pilotage du Canton

Le comité de pilotage se déroule 2 à 3 fois par an.

Il a pour but :

- Faire découvrir le fonctionnement de la politique jeunesse
- Associer différents acteurs à une réflexion partagée sur les enjeux de la jeunesse au sein du territoire

Il est composé de l'équipe d'animation, de tous les partenaires, d'associations du territoire, d'élus et de personnes ressources

Conclusion

Ce projet éducatif de politique jeunesse cantonale est un document de référence en termes de valeurs et d'objectifs éducatifs. Il cible les attentes et les axes de travail de la municipalité de Gramat. En découle un projet pédagogique porté par l'équipe d'animation qui permet d'afficher clairement la volonté politique en direction de la jeunesse afin de prendre réellement en compte les attentes et les besoins des jeunes.

